

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 07 FEV. 2025 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs

NOR : JUSF2501505A

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs,

ARRETE :

Article 1^{er}

Sont nommées en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs les personnes suivantes :

Membres titulaires :

- Monsieur Christophe LABEDAYS, sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales (DPJJ/SDRHRS) ;
- Madame Sophie BRETAGNE, adjointe au sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales (DPJJ/SDRHRS) ;
- Monsieur Hugues DOBO-LUSSAC, chef du bureau des relations sociales et des statuts (SDRHRS/RH3) ;
- Madame Muriel MARIGAULT, cheffe de la section de coordination statutaire et questions juridiques (DPJJ/RH3) ;
- Madame Yvette HAURAY DREVOT, adjointe à la cheffe du bureau de l'encadrement (SDRHRS/RH5) ;

- Madame Housna MALECK, rédactrice juridique chargée de la discipline (SDRHRHS/RH3) ;
- Madame Jeanne POUYE, rédactrice juridique chargée de la discipline (SDRHRHS/RH3) ;
- Monsieur Michel TEIXEIRA, chef du bureau du secteur de l'appui au pilotage du SAH (SDPOM/L4) ;

Membres suppléants :

- Monsieur Fabrice CHAUVET, rédacteur au bureau des méthodes et de l'action éducative((SDMPJE/K2) ;
- Monsieur Xavier MUSSE chef du pôle de la gestion prévisionnelle des ressources humaines (SDRHRHS/RH2) ;
- Madame Karima ESSEKI, rédactrice au bureau des méthodes et de l'action éducative (SDMPJE/K2) ;
- Madame Fatima KANNIBOU-KAJJAJ, chargée d'études ressources humaines (SDRHRHS/RH4) ;
- Monsieur Kevin MISBARE, rédacteur chargé de la protection fonctionnelle et du statut (SDRHRHS/RH3) ;
- Madame Lynda BRIKCI, rédactrice au service des études, de la recherche et des évaluations (SDMPJE) ;
- Monsieur Nicolas COLONNA, chargé de mission attractivité et recrutement (SG/SRH) ;
- Madame Catherine MARIE-SAINTE, rédactrice au bureau de la législation et des affaires juridiques (SDMPJE/K1).

Article 2

Ont été élues représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps socio-éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse les personnes suivantes :

Membres titulaires :

- Madame Ludivine GAGNEAU (CGT-PJJ)
- Monsieur Yoann CHAUVIN (CGT-PJJ)
- Madame Amandine ADDIS (CGT-PJJ)
- Madame Emilie COCQ (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Laurence CHAZAL (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Julie HOUDAN (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Nadia DAHMANI (FO JUSTICE PJJ)
- Monsieur Xavier ANDRIEUX (FO JUSTICE PJJ)

Membres suppléants :

- Madame Priscilla BERRAUD (CGT-PJJ)
- Monsieur Jean-Damien DEL PAPA (CGT-PJJ)
- Monsieur Yacine BOUKEROUI (CGT-PJJ)
- Monsieur Christophe MITTOU (SNPES-PJJ/FSU)
- Monsieur Christophe GROS (SNPES-PJJ/FSU)
- Monsieur Julien VICAINE (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Estelle ROSSELLI (FO JUSTICE PJJ)
- Madame Dominique BOUCHET (FO JUSTICE PJJ)

Article 3

L'arrêté du 19 décembre 2024 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs est abrogé.

Article 4

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **07 FEV. 2025**

**Pour le ministre d'Etat, garde des Sceaux,
ministre de la Justice et par délégation,
Pour la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse**

Le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales


Christophe LABEDAYS